

À la gloire de l'Armée française 1914-1918

Un monument de Paul Landowski

par Frédéric Jiméno

Docteur en histoire de l'art

Le long processus de gestation du monument « À la gloire de l'Armée française 1914-1918 » est plutôt inhabituel. Débuté en 1936, ce qui est déjà une date quelque peu tardive pour un tel hommage, il ne sera effectivement inauguré qu'en 1956, vingt ans plus tard. Naturellement, la Seconde Guerre mondiale est venue perturber un projet déjà complexifié par le caractère grandiose et monumental que l'on voulait alors lui donner. Il témoigne aussi de la survivance dans les années 1950 de pratiques institutionnelles et artistiques propres à l'entre-deux-guerres qui susciteront de vives polémiques au moment de son achèvement. Les archives de la Ville permettent de dérouler en détail l'histoire inhabituelle de ce monument*.

Le concours de 1937

Le 24 février 1937, le Comité national du monument à la gloire de l'Infanterie française (dorénavant : CNM), créé en 1936, demanda l'autorisation au préfet de la Seine d'élever un monument place du Trocadéro, appuyé sur le mur de soutènement du cimetière de Passy.

Dès novembre 1937, le CNM organisa un concours afin de sélectionner le projet définitif ; huit candidats concoururent¹. Les délibérations eurent lieu le samedi 27 novembre 1937. Les lauréats du concours, le sculpteur Louis Henri Bouchard (1875-1960) et l'architecte Albert Drouet (1880-1953) obtinrent 19 voix sur 27 votants au premier tour de scrutin² ; le prix était d'un montant de 10.000 francs. Le deuxième prix de 5.000 francs récompensa le projet du sculpteur Marcel Gaumont (1880-1962) et de l'architecte Pierre Émile Leprince-Ringuet (1874-1954). Le troisième prix (3.000 francs) alla au sculpteur Paul Belmondo (1898-1982) et à l'agence des frères Niermans, constituée par les architectes Jean (1897-1989) et Édouard Niermans (1904-1984). Une exposition des huit maquettes fut organisée au Grand-Palais du 28 novembre 1937 au 5 décembre suivant. La presse quotidienne se fit largement l'écho de ce concours³. La maquette du projet lauréat est aujourd'hui conservée au musée de La Piscine, Musée d'art et d'industrie André Diligent de Roubaix⁴.

Les autres concurrents étaient le sculpteur Claude Grande (1883-1971) en partenariat avec l'architecte Mathieu Forest (1891-1955) ; Évariste Jonchère (1892-1956) avec Louis Madeline (1882-1962) ; Antoine Sartorio (1885-1988) et Élie-Jean Vézien (1890-1982) avec Gaston Castel (1886-1971) ; Gaston Broquet (1880-1947) et Jasson⁵ avec Jacques Desouches ; Auguste-Gilbert Privat (1892-1969) et Georges Chauvel (1886-1962) avec Georges Gumpel⁶.

*Sauf mention contraire, les archives utilisées dans ce texte sont conservées à la documentation de la Conservation des Œuvres d'Art Religieuses et Civiles (COARC) de la Ville de Paris.

¹ Paris, Archives nationales (AN), F²¹ 4855 : *Monument à la Gloire de l'Infanterie française. Programme de concours.*

² Selon *Le Figaro*, 28 novembre 1937, p. 3 : « Le monument à la gloire de l'infanterie ». Le programme du concours précise 22 jurés, 11 architectes, 11 sculpteurs : 6 délégués élus par les concurrents (3 architectes, 3 sculpteurs), 2 architectes délégués par l'Académie des Beaux-Arts, 1 architecte délégué par la Société des Architectes D.P.L.G., par la Société des Architectes diplômés de l'État, par la Société Centrale des Architectes, par la Société Nationale des Architectes, par la Société des Architectes Anciens Combattants, par l'Union des Architectes Combattants, 2 sculpteurs délégués par l'Académie des Beaux-Arts, par la Société des Artistes français, 1 sculpteur délégué par la Société nationale des Beaux-Arts, par le Salon des Tuileries, par le Salon d'Automne, par le Salon des Indépendants. La différence entre les deux sources vient de la présence de représentant de l'État qui ne sont pas mentionnés dans le programme du concours mais sont cités dans la presse.

³ Par exemple : *Le Matin*, 28 novembre 1937, couverture : « Le monument à la gloire du fantassin français ». *Le Figaro*, 28 novembre 1937, p. 3 : « Le monument à la gloire de l'infanterie ». *Les échos de Paris*, 28 novembre 1937, couverture, p. 5 : « Le monument à la gloire de l'Infanterie française ». *Le Parisien*, 28 novembre 1937, p. 2.

⁴ Louis Henri Bouchard, Albert Drouet, *Monument à la gloire de l'Infanterie française*, 1937, maquette en plâtre, h. 63 x l. 400 x p. 75 cm, Roubaix, Musée de La Piscine. Musée d'art et d'industrie André Diligent. La maquette fut exposée à Paris, musée Henri Bouchard (inv. HB 84 1119) de 1962 à 2007, jusqu'à son transfert définitif à Roubaix.

⁵ Sculpteur que nous n'avons pas identifié, à moins qu'il s'agisse d'Albert André Camille Jasson, élève architecte à l'école des Beaux-Arts de Paris entre 1901 à 1930.

⁶ Paris, AN, F²¹ 4855 : *Monument à la Gloire de l'Infanterie française. Programme de concours.* Il s'agit d'une liste manuscrite de noms se trouvant sur le dernier feuillet.

Les propositions faites par les trois lauréats répondent à cette mode du bas-relief monumental propre à la sculpture de l'entre-deux guerres ; les projets furent publiés dans *L'Illustration*⁷. Le projet de Bouchard est centré sur une figure monumentale du poilu, juste devant une couronne formant une auréole. De part et d'autre, sur le socle, des soldats en buste donnent l'impression qu'il se trouve dans une tranchée, prêts à défendre le monument. Le parement est décoré de frises monumentales en gradin représentant des soldats. Une composition grandiose, fort ambitieuse, et malheureusement restée sans suite. Marcel Gaumont soumet une composition pyramidale centrée sur un gigantesque bas-relief occupant toute la hauteur du parement. De part et d'autre, quatre gigantesques piliers, entre ceux-ci, six petits bas-reliefs reposant sur des socles autonomes les uns des autres. Le projet de Paul Belmondo est lui aussi centré sur la figure du poilu puisque trois gigantesques statues de soldats, de huit mètres de hauteur chacune, articulent la composition. À leurs pieds, de part et d'autre, une frise représentant des militaires en marche. La partie supérieure du parement est occupée par deux gigantesques figures allégoriques.

L'emplacement du monument

Le 17 août 1938, une délibération du Conseil municipal prit en considération la demande du CNM, mais l'administration souhaita procéder à une étude détaillée du projet qui fut soumise par la suite au Conseil de Paris. Plusieurs emplacements furent envisagés alors, notamment la place de la porte Molitor, face au lycée La Fontaine, entre l'avenue du général Sarrail et le boulevard Murat, ou bien tournant le dos à l'avenue du général Sarrail, l'autre possibilité étant la place du Trocadéro, contre le mur de soutènement du cimetière de Passy ou bien dans l'axe de la tour Eiffel, sur le terre-plein central. Les lauréats proposèrent aux autorités des vues perspectives du monument disposé aux quatre emplacements envisagés. Des consultations tous-azimuts furent faites à ce sujet dont témoigne, par exemple, une lettre en date du 22 décembre 1938, du président de la Commission de l'Armée au Sénat adressée au préfet de la Seine, demandant un avis favorable quant à l'emplacement place du Trocadéro.

⁷ *L'Illustration*, 11 décembre 1937, n° 4945.

Finalement, l'emplacement proposé par le CNM, place du Trocadéro, appuyé sur le mur de soutènement du cimetière de Passy, fut validé assez rapidement. La place de la porte Molitor fut sans doute considérée comme trop éloignée du centre-ville pour accueillir un monument si prestigieux. Albert Drouet présenta un cahier des charges et devis descriptif des travaux nécessaires à l'édification du monument place du Trocadéro dès le 1^{er} juillet 1939. Une délibération du Conseil municipal, en date du 13 juillet 1939, autorisait le CMN à ériger le monument contre le mur de soutènement du cimetière.

Le 5 décembre 1939, un compte-rendu de Drouet adressé au président du CMN proposa de reprendre les démarches administratives en vue de débiter les travaux le plus rapidement possible. Mais, comme le signale un rapport de l'architecte en chef honoraire de la Ville de Paris en date du 27 décembre 1939, avant tout travaux, la municipalité devait prendre en charge des dépenses supplémentaires comme le détournement d'un égout et d'une canalisation de gaz.

Finalement, la Seconde Guerre Mondiale paralysa le chantier jusqu'en 1950. Le Maréchal Pétain, ou plutôt son secrétariat général, informa le président du CMN dans un courrier en date du 8 octobre 1940, qu'il était nécessaire d'attendre un moment plus opportun pour décider ou non de l'exécution du monument.

De Bouchard à Landowski

Le 17 novembre 1950, une lettre du directeur des Beaux-Arts au rapporteur général du budget du département de la Seine exprima la nécessité de relancer le projet de monument et de remettre en état le mur de soutènement du cimetière de Passy.

Assez rapidement d'ailleurs, il fut demandé que le monument à la gloire de l'armée française pendant la Première Guerre mondiale soit substitué au monument à la gloire de l'Infanterie. Le Conseil municipal vota un avis favorable à cette proposition le 18 décembre 1950. Dès le 12 janvier 1951, le CMN modifia ses statuts et devint le Comité à la gloire de l'armée française 1914-1918. Le 22 mars 1951, le Conseil municipal de Paris entérina la substitution.

Mais durant cette même période, le projet de Bouchard fut abandonné définitivement au profit d'un nouveau programme élaboré par le sculpteur Paul Landowski (1875-1961). La bibliographie unanime a toujours considéré le projet de Bouchard trop

ambitieux, et donc bien trop couteux pour l'époque⁸. Mais les deux projets initiaux sont d'une ampleur tout à fait semblable et l'argument semble d'autant plus fragile que Bouchard pût alléger son projet, comme le fera par la suite Landowski lui-même. Paul Landowski explique les faits tout autrement dans son propre journal⁹. Le 12 mai 1950, il explique :

Avec Verlome [sic], l'ancien préfet de la Seine¹⁰. Il m'annonce que le projet du *monument à l'Infanterie* (place du Trocadéro) est abandonné. Qu'on va élever un *monument à l'Armée française*. Et que, c'est à moi que le comité va le demander ! Une affaire énorme ! Avec déjà tout ce que j'ai sur les bras ! J'ai répondu que ça me gênait vis-à-vis de Bouchard. Il m'a répondu que Bouchard était écarté définitivement. Alors j'ai dit que je réfléchirais, que c'était trop magnifique pour refuser, mais que je ferais le projet et qu'on partagerait l'exécution en partie entre plusieurs sculpteurs.

Il revient de nouveau sur cette question en date du 12 juillet 1950 ; il précise :

Visite du docteur Gardinier. Homme très charmant qui se présentait au titre de président des Anciens combattants de la guerre de 1914-1918. Comme tel, il venait me demander de faire le monument de l'Infanterie pour lequel un concours avait été ouvert en 1937, je crois bien ! Bouchard avait eu le prix. Docteur Gardinier, sur mon observation, me dit que le comité a rompu tous liens avec H[enri] Bouchard. Celui-ci, en effet, pendant la guerre, avait insisté pour commencer le travail. Comme on lui faisait observer qu'on ne voulait pas faire le monument sous l'occupation allemande, cet imbécile est allé à Vichy d'où il a fait envoyer l'ordre, avec l'approbation allemande, de commander immédiatement le monument à Bouchard et de commencer les travaux. Sur quoi, le comité a fait disparaître tous les fonds, a répondu que l'argent avait été perdu et qu'on ne pouvait donc rien faire. B[ouchard] aurait fait d'autres "maladresses" du même genre, et au comité on ne veut plus entendre parler de lui. Monsieur Vergnolles, l'ancien président du conseil municipal, m'avait

⁸ Par exemple : Dominique Boudou, Michèle Lefrançois, Charlotte Gérez-Chaine (com. Scien.), *Paul Landowski. Le temple de l'homme*, Paris, Petit-Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, 7 décembre 1999 – 5 mars 2000, p. 226, n° 111.

⁹ Le journal de Paul Landowski est consultable en ligne : <http://journal.paul-landowski.com/node/152> [janvier 2015].

¹⁰ Il s'agit de Roger Verlomme (1890-1950), préfet de la Seine à partir de septembre 1946.

bien parlé vaguement de cette intention de me confier un grand projet, il y a un an environ, au Salon. Puis, lors d'une rencontre plus récente, il m'avait dit que parlant du projet à la direction de la ville, on lui avait proposé d'organiser un concours. Le comité n'a pas voulu. Quand j'ai prononcé votre nom, m'a-t-il dit, tout le monde s'est incliné.

Les lauréats du deuxième et du troisième prix du concours de 1937 étaient encore en activité en 1950, mais il semble bien que le CMN ait préféré confier la commande à Paul Landowski, une grande figure institutionnelle de la sculpture française de l'époque et surtout un habitué de ce type de programme monumental. Dans une première étude aujourd'hui conservée au musée Landowski¹¹, il propose de centrer le monument sur un groupe de sept figures monumentales portant le cadavre d'un de leur camarade ; il occupe toute la hauteur du parement. De part et d'autre, une frise de plusieurs mètres de hauteur illustre différents épisodes de la guerre. Ce premier projet sera abandonné, sans-doute en raison de son coût élevé. Faut-il signaler que cette étude conçue entre 1950 et 1956 ne s'éloigne guère des projets du concours de 1937.

La conclusion des travaux

En 1953, il était convenu que le monument à proprement dit, exécuté par Paul Landowski, sera payé par le Comité alors que les travaux complémentaires, notamment les travaux de restauration du mur de soutènement du cimetière de Passy, seront pris en charge par la Ville. Le 30 mars 1953, une délibération du Conseil municipal approuve le projet et ouvre un crédit complémentaire nécessaire aux travaux. Le projet de Paul Landowski fut adopté le 12 octobre 1953 par le Directeur des Beaux-Arts, sans aucun enthousiasme. Le décret approuvant le projet d'érection du monument est publié le 26 octobre 1953. Le président Coty posa la première pierre du monument le 11 novembre 1954.

Les travaux furent de nouveau ralentis en raison d'une canalisation de gaz déjà mentionnée en 1939. Le 13 décembre 1954, une délibération du Conseil municipal fut votée pour l'ouverture d'un crédit supplémentaire pour son déplacement. L'arrêté mettant à disposition des services techniques d'architecture un

¹¹ Paul Landowski, *Monument à la gloire des armées françaises*, moulage en résine, h. 32,5 x l. 216,5 x p. 8,5 cm, Boulogne-Billancourt (inv. 1982.1.69).

crédit de 1 300 000 francs date du 20 avril 1954. Le monument fut inauguré par le président de la République, René Coty, le 13 mai 1956.

Polémiques autour du projet de Landowski

La sélection de Paul Landowski pour le monument à la gloire des armées françaises ne fut pas sans polémiques. En 1950, Landowski est un homme de 70 ans, prix de Rome en 1900, ancien directeur de l'Académie de France à Rome (1933-1937), ancien directeur de l'École nationale supérieure des Beaux-Arts (1937-1942), dont l'œuvre est dorénavant considéré comme surannée, par trop académique pour être d'actualité.

La campagne de presse orchestrée contre Landowski, notamment par *Le Figaro*, fut d'ailleurs assez violente. Pierre Mazars, dans le *Figaro littéraire* du 22 janvier 1955, publia un article intitulé « Rendons hommage aux héros mais sans offenser l'art ». Il explique : « Ces malheureux ont été tués deux fois. Une fois par les Allemands, une autre fois par Landowski, qui nous avait déjà gâtés avec sa sainte Geneviève [pont de la Tournelle]. » Il ajoute : « ce monument [...] est surchargé de personnages académiques figés dans des attitudes théâtrales. Il a fait sursauter les gens de goût. Un symbole eût suffi ! ». Dans son édition du 7 mai 1955, le même journal publia sur : « Le navet que M. Landowski consacre à la gloire de l'Armée française de 1914-1918 s'avance invinciblement ».

Les polémiques furent d'une telle ampleur qu'une note confidentielle du ministère de l'Intérieur à la Direction des Beaux-Arts, en date du mai 1955, invita la Commission centrale des monuments commémoratifs à reconsidérer la maquette de Landowski. Même si le projet est quelque peu contesté, la Commission ne voulut pas se dédire ; le choix fut entériné.

Il résulte de ce long processus un projet minimaliste, un parement de pierre nu, rythmé par deux inscriptions, à gauche, « A NOS HEROS », à droite, « A NOS MORTS¹² » situées de part et d'autre d'une groupe sculpté d'un peu plus de 5 mètres de hauteur dont le caractère allégorique et académique pût être considéré alors comme suranné, et qui d'ailleurs ne s'éloigne guère de plusieurs projets de

¹² Dans le projet initial daté du 30 juin 1954, les inscriptions envisagées étaient quelque peu différente, ainsi, « À la gloire de l'Armée française » devait se trouver au-dessus du groupe sculpté, à sa gauche, « A SES MORTS / 1914 », à sa droite « A SES HEROS / 1918 ».

Landowski datés des années 1920¹³. De surcroît, ce monument est dissimulé par une file d'arbres dans un environnement, la place du Trocadéro, le palais de Chaillot, qui ne le met guère en valeur. Il témoigne en tout cas du beau métier de Landowski, maître habile et expérimenté dans l'exercice de la commémoration.

¹³ Par exemple : Dominique Boudou, Michèle Lefrançois, Charlotte Gérez-Chaine (com. Scien.), *Paul Landowski. Le temple de l'homme*, Paris, Petit-Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris, 7 décembre 1999-5 mars 2000, p. 124, n° 44 ; p. 220, n° 108.